



Tou-te-s en grève !

Les salarié-es de plus d'une centaine d'associations se sont déclaré-es en grève le mardi 7 mars et plusieurs dizaines annonçaient se lancer dans la reconductible. Comme dans les autres secteurs, la mobilisation actuelle des salarié-es de l'associatif dépasse toutes les prévisions.

Pourtant, beaucoup de collègues hésitent à faire grève :

Il y a la peur de délaisser ceux que l'on accompagne. Cette grève sera d'abord pour leurs droits car elleux subiront davantage les conséquences de cette réforme. Carrières hachées, faibles salaires, secteur féminisé... De plus, les salarié-es de l'associatif subiront eux-mêmes de plein fouet les effets de cette réforme et sont légitimes à se battre pour eux-mêmes.

Faire grève dans l'associatif ne serait pas utile car pas dans un "secteur bloquant". Mais le péri-scolaire, l'accueil petites enfance, etc. en grève sont indirectement bloquant. Et puis un secteur en grève alors qu'il ne l'est pas habituellement, ça se remarque. Par ailleurs, les camarades des "secteurs bloquants" ont besoin de la solidarité de toustes !

Cela ferait retomber le travail sur les collègues ? Pas le temps ? La grève peut et doit se poser collectivement, par des assemblées-générales. Tenues avec les collègues, elles permettent de s'organiser : annuler des activités, décaler des rendus... et faire émerger des revendications. Dans de nombreuses villes, des AG inter-associatives ont lieu.

Toustes ensemble jusqu'au retrait !

Comment faire grève ?

Pour faire grève, rien de plus simple. Il suffit d'envoyer un message à son employeur pour lui indiquer que l'on fait grève.

Quand l'envoyer ? Cela dépend de chacun.e, on peut le faire en avance afin que la structure puisse anticiper ou on peut prévenir au début de la grève.

La durée ? Il n'y a pas de durée minimum. On peut faire grève 1 heure, une demi-journée ou une journée, comme nous le souhaitons.

Pourquoi faire grève durant une courte durée ? La grève, même d'une heure, permet de se faire comptabiliser comme gréviste et de donner du poids au mouvement.

N'oubliez pas d'informer votre délégué syndical !

Préavis reconductible

Comme l'ont fait les confédérations syndicales représentatives, le syndicat ASSO a déposé un préavis de grève national qui permet à toustes les salarié-es de l'associatif de se mettre en grève reconductible.

Caisse de grève

Le syndicat ASSO a mis en place pour ses adhérent.e.s une caisse de grève. Certaines sections locales en ont crée pour tous les salarié-es de l'associatif en grève. Vous pouvez donner de l'argent personnellement ou en organisant des initiatives (fêtes, repas...).

Pour en savoir plus et trouver d'autres outils pour l'action : syndicat-asso.fr

JUSQU'À LA VICTOIRE



Cette journée de mobilisation du 7 mars est historique. Pour la première fois, l'ensemble des syndicats du pays ont appelé à mettre la France à l'arrêt. Le gouvernement qui cherche à imposer une réforme des retraites injuste et brutale, refuse de répondre aux millions de personnes mobilisée-es depuis le 19 janvier. **Il est responsable de la situation.**

Il est temps qu'Emmanuel Macron et le grand patronat comprennent que notre détermination est sans faille. Nous ne nous laisserons pas imposer une nouvelle régression sociale tandis que les grandes fortunes croulent sous les milliards.

Pour gagner nous devons avancer toutes et tous ensemble. Cela passe par la construction dans le maximum de secteurs de grèves reconductibles. Déjà ce 7 mars, dans les transports, dans l'éducation, dans la culture, dans l'énergie, des assemblées de travailleuses et travailleurs se tiennent et décident de reconduire la grève. Des assemblées interprofessionnelles décident d'actions à mener dans les jours à venir.

Cette semaine nous pouvons montrer notre force et notre détermination, nous pouvons créer les conditions d'un grand toutes et tous ensemble. C'est par nos grèves et la multiplications des actions, des débrayages, des blocages engendrés, que nous allons gagner. Il n'y a pas de grève ou de mobilisation inutile. Il n'y a pas de « grève par procuration ».

Se syndiquer c'est défendre les retraites

Se syndiquer Solidaires, c'est rejoindre un outil construit par des travailleuses et des travailleurs pour notre défense au quotidien mais aussi pour gagner de nouveaux droits. Solidaires est écologiste, féministe, antiraciste, LGBT+, antifasciste, anticapitaliste et internationaliste. Nous cherchons à avoir des pratiques démocratiques et nous sommes indépendants des patrons et des hiérarchies. Pour entrer en contact avec nos syndicats et nos solidaires départementaux :

<https://solidaires.org/>

Mercredi 8 mars c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Ce sera une journée de grève pour les retraites où sera notamment mis en avant l'impact du projet de réforme sur les femmes, mais aussi de grève féministe pour revendiquer l'égalité salariale, la fin des violences patriarcales et des inégalités que subissent les femmes-mais aussi la solidarité internationale avec les femmes du monde entier.

Jeudi 9 mars c'est une journée de mobilisation de la jeunesse, qui subit déjà la précarité de plein fouet.

Vendredi 10 mars c'est une journée de mobilisation pour l'écologie et contre la crise climatique. Le lien avec les luttes des retraites est clair : en cassant nos pensions, les capitalistes veulent nous envoyer vers des fonds de pensions qui sont les principaux investisseurs dans les énergies fossiles. Lutter contre l'allongement de l'âge des retraites, c'est lutter pour la planète !

La victoire est à portée de main. Nous avons la possibilité de mettre un coup d'arrêt à la casse sociale de ce gouvernement.

Notre victoire ouvrira tous les horizons possibles pour de meilleures retraites bien sûr, mais aussi pour les salaires, l'assurance chômage ou les minima sociaux, sur le logement et l'immigration, et plus largement, elle permettra de franches améliorations sociales et écologiques.